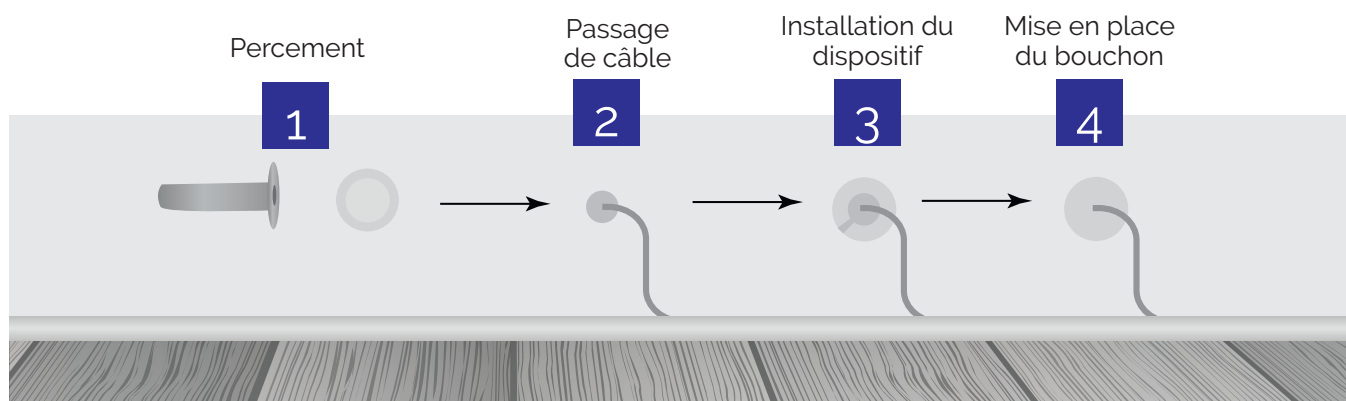




Attention aux conduites électriques, d'eau et de gaz lors des percements. Il est fortement conseillé d'utiliser un appareil de détection. Pour garantir l'esthétique de l'installation, mise en place de traversées de cloison au fur et à mesure le long du parcours.

Fig. 48 | Traversée des cloisons dans le respect de l'esthétique



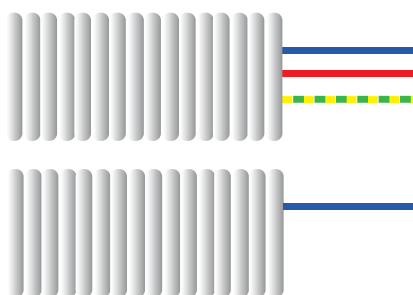
Les passages horizontaux (dans les parties communes de l'immeuble) assurant la continuité de parcours des câbles entre la gaine technique verticale et le logement sont réalisés de préférence sous conduits isolants, dans des goulottes isolantes ou métalliques.

Ces conduits et goulottes constituent les infrastructures d'accueil que le propriétaire se doit de mettre à la disposition des opérateurs pour la pose de la fibre optique.

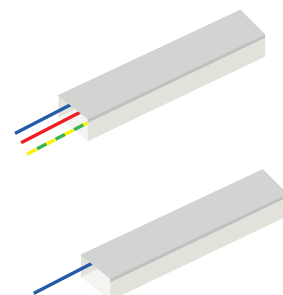
Fig. 49 | Type d'infrastructure d'accueil des réseaux de communication (GTI/GTL)

Les câbles de communication doivent emprunter des cheminements qui leur sont exclusivement réservés, d'une section de l'ordre de 300 mm² (la plus petite dimension ne pouvant être inférieure à 10 mm) ou un conduit de diamètre minimal extérieur de 25 mm. Le cheminement des circuits de communication et d'énergie doit être effectué dans des conduits isolants distincts.

Conduits



Goulottes





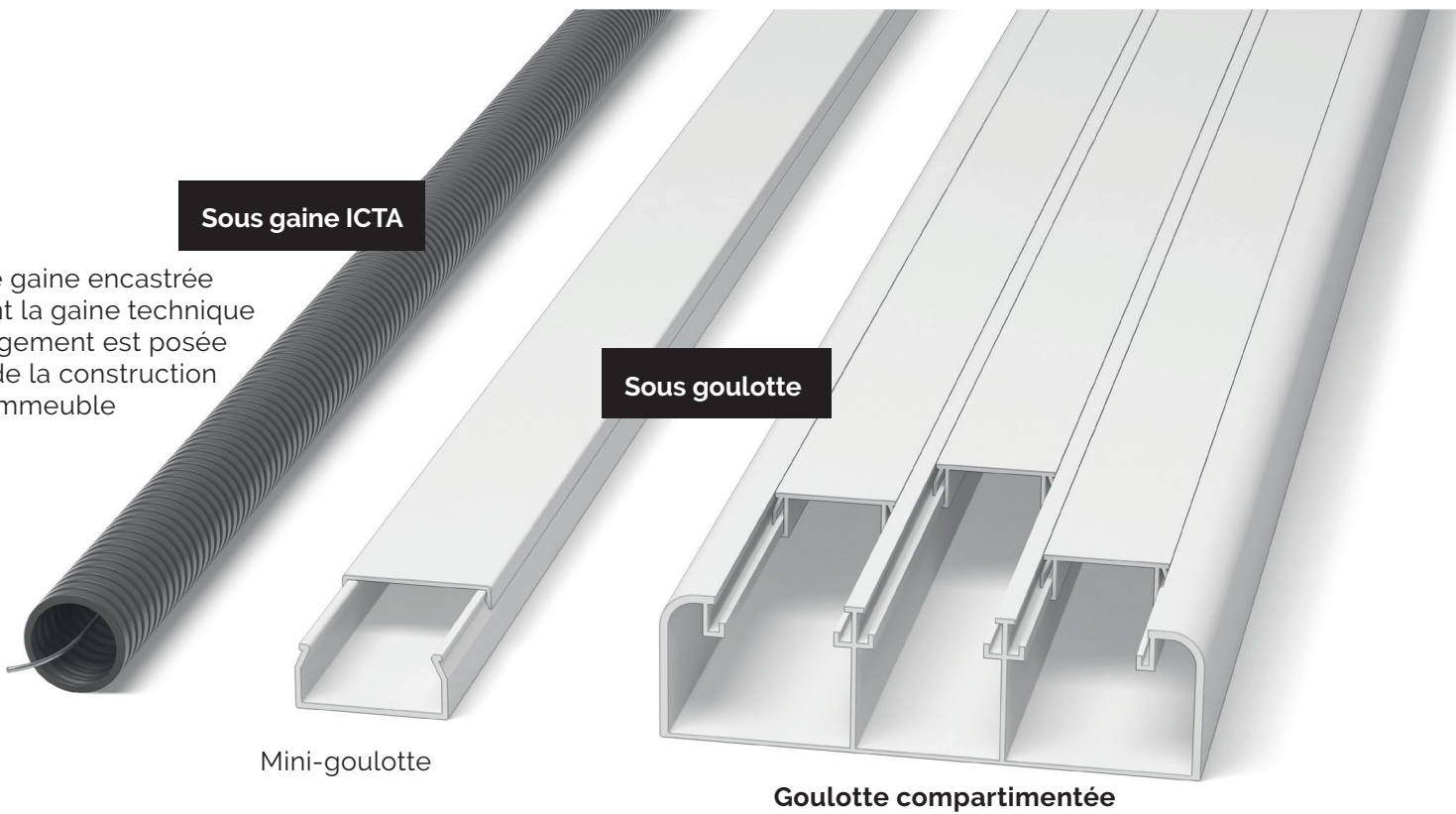
Sous gaine ICTA

Cette gaine encastrée reliant la gaine technique au logement est posée lors de la construction de l'immeuble

Sous goulotte

Mini-goulotte

Goulotte compartimentée



Les câbles peuvent être posés en apparent, sans protection mécanique complémentaire, à condition de respecter une hauteur minimale de 2 m.

Pour toute traversée de murs ou de cloisons, la pose des câbles doit s'effectuer sous conduit non-propagateur de la flamme, de degré minimal IK07. Une fois les câbles posés, les ouvertures restantes doivent être obturées, par exemple à l'aide de plâtre.

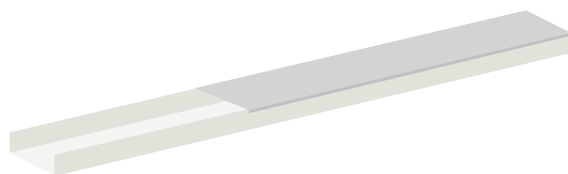
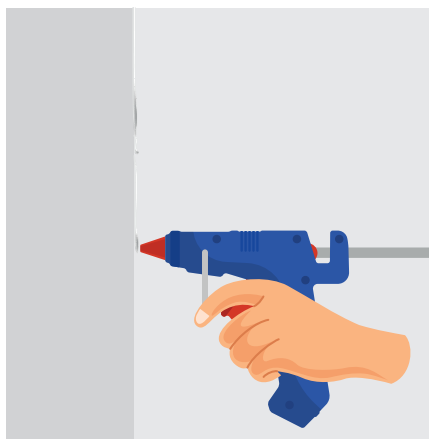


Le cheminement du câble dans les parties communes et privatives, sera donc :

Fig. 50 | Différents types de cheminement de câbles

en apparent

Le câble reliant le PBO au logement est collé d'une manière rectiligne, verticalement et horizontalement.

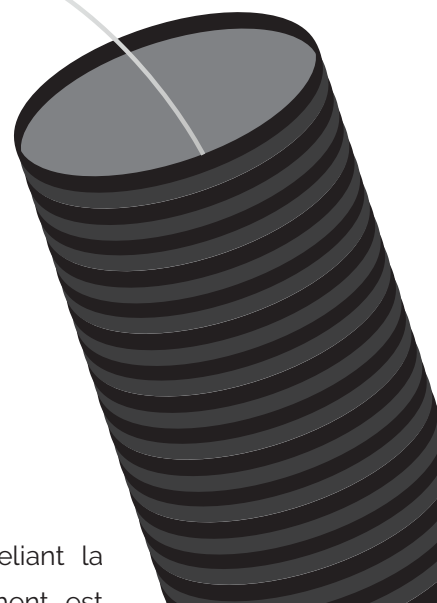


sous goulotte

Exemple d'une mini-goulotte (10 x 22 mm) posée entre le PBO et l'entrée dans le logement.

sous gaine ICTA

Cette gaine encastrée, reliant la gaine technique au logement, est posée lors de la construction de l'immeuble.



Avant toute intervention nécessitant des percements, le technicien est équipé des EPI adaptés à la prise en compte des risques amiante et plomb et aura pris la mesure de la présence éventuelle d'autres réseaux et fluides dans son environnement.

La réalisation de ce type de raccordement n'autorise pas l'utilisation des infrastructures autres que celles attribuées aux courants faibles.